



Bulletin d'inscription saison 2022-2023- Licence annuelle validité 1 septembre 2022 au 31 août 2023



S'agit-il d'une première inscription ?

Ou d'un transfert

OUI

Complétez les rubriques

1 2 3 4 5 6 7 8 9 11

NON

N° licence

Complétez les rubriques

9 10 11

En cas de changement compléter 4 5 6 7 8

LE LICENCE

1 Nom : _____ 2 Prénom : _____ 3 Date de naissance : ___/___/___ Sexe : F M Nationalité : _____

4 Adresse : _____ Code postal : _____ Ville : _____

5 Téléphone domicile : Portable :

6 Email : _____ @ _____ (adresse mail valide pour recevoir votre licence et les informations)

LA LICENCE

8 Type d'arc utilisé : Arc poulie Classique BareBow Arc poulie nu Arc droit Arc chasse Arc libre

9 Licences et tarifs (cocher le tarif choisi *)		Tarif licence	
Les prix indiqués incluent l'assurance individuelle accident (0.95€)		*	
Licence adulte (1)(2)	Compétition (FFTA+FFSA)		128€
Licence adulte (1)(2)	Compétition FFSA (déjà licencié FFSA)		85€
Licence adulte (1)(2)	Loisir (licence FFSA seule)		90€
Licence jeune (1)(2)	Compétition (FFTA+FFSA)		108€
Licence jeune (1)(2)	Compétition FFSA (déjà licencié FFSA)		71€
Licence jeune (1)(2)	Loisir (licence FFSA seule)		84€
Adhésion club	Adhérent(e) licencié(e) FFSA autre structure		47€



10 Je reconnais avoir rempli le questionnaire de santé (cerfa 15699*0), j'ai répondu NON à toutes les questions

Mode de règlement :

Chèque (à l'ordre «1ère Cie d'archers Rochefortais»)

Chèque n° _____ Banque _____

Espèces _____ €

Ticket sport ou autre _____ €

11 Date et signature de l'adhérent(e) (ou de son représentant légal)

A faire précéder de la mention «Lu et approuvé», mineur : signature des parents

Je déclare avoir pris connaissance des statuts et règlement intérieur du club et accepte que les informations portées sur cette fiche soient traitées informatiquement, sachant que la loi du 6 janvier 1978 (art. 26 et 27) me donnent un droit d'accès et de rectification. (Tout changement d'adresse ou d'état civil doit être immédiatement signalé au président).

Je déclare également avoir pris connaissance au tableau d'affichage de la notice d'assurance mentionnant les coordonnées de l'assureur, le numéro de contrat, la période de validité, l'étendue et le montant des garanties. En outre, je déclare avoir été invité(e) à souscrire, refuser ou étendre mes garanties individuelles.

10 J'autorise l'utilisation de mon image (photos, vidéo...) par mon club dans le cadre de ses activités statutaires liées à la pratique du tir à l'arc.

J'accepte de recevoir la newsletter du club (nombre variable en fonction de l'actualité)

Joindre IMPERATIVEMENT à la demande :

► Un certificat médical

(1) La licence FFSA compétition ou non-compétition s'adresse exclusivement aux personnes en situation de handicap mental et/ou psychique. Une attestation d'inscription dans un établissement spécialisé (sanitaire ou médico-social), un établissement de l'Education Nationale (classes intégrées), un établissement ou structure spécialisée (milieu hospitalier) devra être fournie au club. Sinon le certificat médical type attestant de la situation de handicap mental ou psychique sera fourni au club.

(2) Certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive doit être fournie au club OU de cocher la case 10 après avoir rempli le questionnaire de santé si votre certificat médical a moins de 3 ans. (Un nouveau certificat vous sera demandé tous les 3 ans).

► Une photo d'identité (seulement pour une première inscription au SAR Tir à l'Arc ou si la dernière fournie est très ancienne)

► Votre règlement (Une réduction de 15 € est accordée à chaque inscription supplémentaire dans un même foyer.)

► joindre un document identifiant le tuteur et une autorisation de ce dernier.

Cadre réservé à la gestion

Contrôle Fichier FFSA

Comptabilité Fichier FFSA

756200